

CLUB CONVAINCRE DU RHONE



Le Pacte Civique du Rhône

Forum du Club Convaincre et du Pacte Civique du lundi 30 Mars 2026 animé par Bernard Lagache

Les résultats des élections municipales des 15 et 22 mars dans la métropole de Lyon

La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a créé la Métropole de Lyon.

C'est une situation unique en France de fusion du Département du Rhône avec la Communauté urbaine de Lyon sur le territoire de ses 59 communes. Comme chacun sait, il s'agissait de la volonté politique commune de Michel MERCIER et Gérard COLLOMB.

La Métropole de Lyon s'est installée en janvier 2015 par fusion des 2 administrations. Les 1ères élections ont eu lieu en 2020 avec l'élection de Bruno BERNARD, Président de la Métropole à la tête d'une majorité composée des écologistes et de la gauche.

Nous discuterons de la situation 2026 et des résultats des élections métropolitaines des 15 et 22 mars.

La loi MAPTAM du 27 janvier 2014

Loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles. Création de la Métropole Lyon par regroupement de la Communauté urbaine et du Département du Rhône sur le territoire des 59 communes. C'est le résultat de la volonté politique Michel MERCIER et Gérard COLLOMB.

Installation de la Métropole en janvier 2015 par fusion des 2 administrations.

Les principales compétences sont dévolues à la Métropole : déplacements, aménagement, logement, social, eau potable, propreté. La Métropole également majoritaire à Sytral mobilités : 25 administrateurs sur 38.

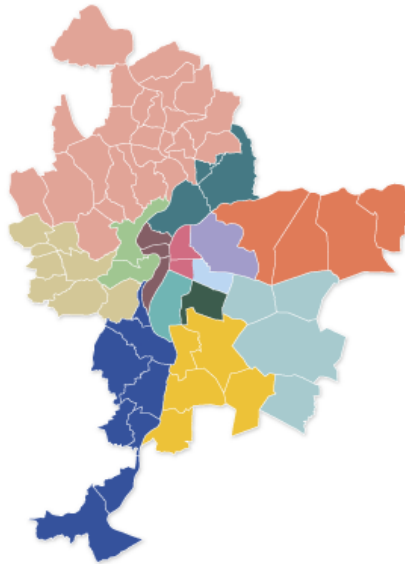
Les budgets : ville de Lyon : 1,4 Md€ / Métropole : 4 Mds€ / Sytral mobilités : 2Md€

Première élection au suffrage direct pour les Conseillers métropolitains en 2020 avec Bruno BERNARD Président - gauche/écologistes

Le vote se fait dans le cadre de 14 circonscriptions.
 Chaque circonscription a un nombre de conseillers proportionnels à sa population.
 Pour la ville de Lyon : 6 circonscriptions et 55 sièges
 Pour Villeurbanne : 1 circonscription et 17 sièges
 Pour la périphérie : 7 circonscriptions et 78 sièges
 Soit au total 150 conseillers métropolitains.

Tableau des circonscriptions

Nom de la circonscription	Communes dans la circonscription	Nombre de sièges
Lones et Coteaux	Charly, Givors, Grigny-sur-Rhône, Irigny, La Mulatière, Oullins-Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Vernaison	12
Lyon-Ouest	5e et 9e arrondissements de Lyon	11
Lyon-Sud	7e arrondissement de Lyon	8
Lyon-Centre	1er, 2e et 4e arrondissements de Lyon	11
Lyon-Est	3e arrondissement de Lyon : partie à l'est de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon	7
Lyon-Nord	6e arrondissement de Lyon 3e arrondissement de Lyon : partie à l'ouest de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon	9
Lyon-Sud-Est	8e arrondissement de Lyon	9
Ouest	Charbonnières-les-Bains, Craponne, Francheville, Marcy-l'Etoile, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune	9
Plateau Nord-Caluire	Caluire-et-Cuire, Rillieux-la-Pape, Sathonay-Camp	8
Porte des Alpes	Bron, Chassieu, Mions, Saint-Priest	12
Porte du Sud	Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize, Vénissieux	11
Rhône Amont	Décines-Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx-en-Velin	12
Val de Saône	Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village, La Tour-de-Salvagny	14
Villeurbanne	Villeurbanne	17



La réforme du mode de scrutin à Lyon

La loi PLM du 11 août 2025 a réformé le mode de scrutin à Paris, Lyon, Marseille. Elle permet une élection directe des conseillers municipaux, en plus des conseillers d'arrondissements : objectif : plus de proximité entre les élus municipaux et la population.

Le texte abaisse à 25% la prime majoritaire attribuée à la liste arrivée en tête au 1^{er} ou au second tour (contre 50% pour les autres communes).

Les sondages pour les élections municipales à Lyon

Depuis l'automne 2025, Jean Michel AULAS apparaissait nettement en tête des sondages pour l'élection municipale à Lyon.

A 15 jours du scrutin (fin février), il était encore crédité de 43% des intentions de vote contre 29% à Grégory DOUCET. Il l'emportait avec 57% au second tour en cas de duel.

Un dernier sondage réalisé 3 jours avant le vote indique une égalité 50/50 au 2^{ème} tour.

Les débats pour les élections municipales et métropolitaines :

- Bien sûr le débat PPV du 27 février avec 2 candidats à la Métropole : Bruno BERNARD et Florestan GROULT. Véronique SARSELLI s'est désistée et n'a pas envoyée de représentant. Le RN n'est pas invité (Tiffany JONCOUR)
- Pour ville de Lyon, débat fin février sur BFM TV avec les 4 candidats, le seul avec Jean Michel AULAS.
- Avant le 1^{er} tour : le 1er mars sur FR3 Régions = 4 candidats Métropole
- Entre 2 tours : JM AULAS a refusé tout débat, fustigeant l'alliance LFI / G DOUCET
- Le 19 mars sur BFM Lyon - duel B BERNARD / V SARSELLI

Les résultats du 1^{er} tour le 15 mars

Pour les arrondissements

Listes gauche écologistes en tête : 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 7^{ème}

Cœur lyonnais en tête : 2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}

Pour la Ville de LYON :

- Grégory DOUCET 37,36
- JM AULAS 36,78
- Anaïs BELOUASSA CHERIFI LFI 10,41
- Alexandre DUPALAIIS UDR 7,07
- Nathalie PERRIN GILBERT 3,64
- Georges KEPENEKIAN 3,53
- LO / NPA / PT : moins de 1%

Pour la Métropole : 4 circonscriptions gagnées par Grand Cœur Lyonnais :

- Ouest : Mme SARSELLI Ste Foy les Lyon
- Plateau nord-Caluire : Alexandre VINCENDET -Rillieux la Pape
- Porte des Alpes : Gilles GASCON - St Priest
- Val de Saône : Sébastien MICHEL - Ecully

Soit un total de 37 sièges pour Grand Cœur lyonnais.

Les désistements après le premier tour

Pour la ville de Lyon

Désistement « technique » : 7 candidats LFI intégrés dans la liste G Doucet, sans volonté de participer à l'exécutif lyonnais. LFI souhaite constituer un groupe dans l'opposition.

Pour la Métropole

Pas de fusion ou désistement des listes LFI pour Bruno BERNARD.

En cause, les deux batailles municipales :

- A Vaulx en Velin : entre la Maire sortante Hélène GEOFFROY qui refuse tout principe d'accord avec LFI, PS et le député LFI Abdelkader LAHMAR,
- A Vénissieux : entre la Maire sortante Michèle PICARD, PCF, et le député LFI Idir BOUMERTIT.

Le « gendre », Gabriel AMARD, député LFI Villeurbanne a aussi fait respecter les consignes nationales LFI : pas d'accord avec le PS.

3 jours avant le vote retrait de la liste LFI dans la circonscription Lyon ouest annoncé par Manuel Bompard de passage à Villeurbanne.

Concernant les programmes

Sur la sécurité : 500 policiers municipaux chez Aulas, 1 200 caméras, mais 400 policiers aussi chez Doucet et une brigade anti-incivilité.

Sur le social : garantie municipale des loyers chez Doucet, transports gratuits pour les revenus de moins de 2 500€ chez Aulas.

Sur les déplacements : le tunnel Tassin/St Fons pour Aulas (mais absent des professions de foi), la relance du métro, TEOL pour Doucet. Accord des 2 pour un tramway ou métro vers Caluire/Rillieux

De vrais désaccords : sur le plafonnement des loyers, à voir sur la régie de l'eau potable que Veolia souhaite reprendre.

Les résultats du 2^{ème} tour le 22 mars

Pour les arrondissements lyonnais

6 arrondissements Union gauche écologistes - 3 arrondissements Cœur lyonnais : 2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}.

1 ^{er} arrondissement : Yasmina BOUAGGA
2 ^{ème} arrondissement : Pierre OLIVIER
3 ^{ème} arrondissement : Marion SESSIECQ
4 ^{ème} arrondissement : Rémy ZINCK
5 ^{ème} arrondissement : Thomas RUDIGOZ
6 ^{ème} arrondissement : Samuel SOULIER
7 ^{ème} arrondissement : Fanny DUBOST
8 ^{ème} arrondissement : Olivier BERZANE
9 ^{ème} arrondissement : Emmanuel GIRAUD

Pour la ville de LYON

Taux de participation supérieur à la moyenne nationale : 66% contre 58%

Liste gauche écologistes - Grégory DOUCET : 50,67%

Liste Cœur lyonnais - JM AULAS : 49,33%

Groupes au Conseil municipal - 73 conseillers municipaux :

- Union gauche écologistes : 39
- LFI : 7
- Cœur lyonnais : 27

Un recours aurait été déposé par JM AULAS auprès du tribunal administratif de Lyon sur la couleur des bulletins de vote, un autre sur la commission des comptes de campagne. Le différentiel de voix est important : 2762 voix sur 212 000 votants.

Grégory DOUCET a été élu Maire de Lyon le 27 mars, ainsi que 21 adjoints au Maire

Pour la Métropole de LYON

Au final :

10 circonscriptions pour Grand cœur lyonnais

4 circonscriptions pour la gauche et les écologistes : 3 à Lyon + Villeurbanne

Pour les 10 circonscriptions acquises au second tour :

- Lones et coteaux : Jérôme MOROGE maire d'Oullins Pierre Bénite
- Lyon centre : Keira BOUKRALFA - gauche
- Lyon est : Hélène BARONNIER- GCL
- Lyon nord : Sarah PEILLON - GCL
- Lyon ouest : Yann CUCHERA - GCL
- Lyon sud : Lucie VACHER - GCL
- Lyon sud-est : Marie-Charlotte GARIN - députée écologiste
- Portes du sud : Nathalie FRIER - GCL
- Rhône amont : Laurence FAUTRA - Décines - GCL
- Villeurbanne : Bruno BERNARD - écologiste
-

Composition du Conseil de Métropole - 150 conseillers métropolitains

- Grand Cœur lyonnais :	96
- Union gauche écologistes :	45
- LFI :	3
- RN :	5
- Autre :	1

Véronique SARSELLI est élue Présidente de la Métropole le 26 mars, ainsi que 25 vice-présidents.

Pour compléter cet exposé, voici la liste des délégations à Lyon et à la Métropole parue le lendemain du forum :

Le nouvel exécutif de la Ville de Lyon

- *1ère adjointe au Maire déléguée à la Coopération territoriale, aux Relations avec les arrondissements et à la qualité des services aux usagers : Audrey HENOCQUE*
- *2e adjoint au Maire délégué à l'Administration générale, aux Finances et à l'Achat public : Valentin LUNGENSTRASS*
- *3e adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et aux Droits des enfants : Stéphanie LÉGER*
- *4e adjoint au Maire délégué aux Jeunesses, à l'Éducation populaire, à la Vie associative et à la Politique de la ville : Augustin PESCHE*
- *5e adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance et à la Parentalité : Lisa GAUTHIER*
- *6e adjoint au Maire délégué aux Solidarités : Bruno COUTURIER*
- *7e adjointe au Maire déléguée aux Droits, à l'Égalité, au Handicap et à la Lutte contre les discriminations : Sylvie TOMIC*
- *8e adjoint au Maire délégué à l'Économie, au Commerce, à l'Emploi, au Tourisme et aux Universités : Eric LAMBERT*
- *9e adjointe au Maire déléguée à la Culture et aux Grands événements culturels : Philomène RÉCAMIER*
- *10e adjoint au Maire délégué à la Sûreté, la Sécurité et à la Tranquillité : Philippe PRIETO*
- *11e adjointe au Maire déléguée à la Santé : Touria MAHJOUBI*
- *12e adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines, au Dialogue social et à la Promotion des services publics : Rémy CADORET*
- *13e adjointe au Maire déléguée à la Démocratie locale et à la Vie citoyenne : Aurélie MARAS*
- *14e adjoint au Maire délégué aux Mobilités et au Cadre de vie : Laurent BOSETTI*
- *15e adjointe au Maire déléguée aux Sports et aux Événements sportifs : Julie NUBLAT-FAURE*
- *16e adjoint au Maire délégué au Climat, à l'Adaptation de la ville et aux Patrimoines municipaux : Gautier CHAPUIS*
- *17e adjointe au Maire déléguée à l'Aménagement de l'espace public, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale : Sophia POPOFF*
- *18e adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et à l'Habitat : Antoine JOBERT*
- *19e adjointe au Maire déléguée à la Mémoire, au Culte, à la Laïcité, au Funéraire, aux Anciens combattants et à la Dénomination de l'espace public : Aline GUITARD*
- *20e adjoint au Maire délégué aux Relations internationales et européennes : Christophe JACQUEMAIN*

- *21e adjointe au Maire déléguée au Bien-être des seniors : Céline DE LAURENS*

Conseillers délégués :

- *Conseiller délégué au Logement social : Sylvain GODINOT*
- *Conseiller délégué aux Grands événements : Pierre LOPEZ LANDIER*
- *Conseiller délégué aux Nouvelles ressources financières et au Mécénat : Grégory JUSTIN*

Nouvel exécutif de la Métropole de Lyon

La liste des 25 vice-présidents de la Métropole de Lyon :

- Jean-Michel AULAS • 1er vice-président délégué au rayonnement et aux partenariats métropolitains, à l'innovation et en charge des grands projets
- Laurence FAUTRA • 2ème vice-présidente déléguée à la santé, à la prévention et l'accès aux soins et l'offre de soins territoriale
- Emmanuel IMBERTON • 3ème vice-président délégué à l'économie, l'emploi et l'insertion professionnelle
- Nicole SIBEUD • 4ème vice-présidente déléguée à l'urbanisme et à la stratégie foncière
- Gilles GASCON • 5ème vice-président délégué aux mobilités, aux transports en commun et à la performance du réseau
- Marie-Hélène MATHIEU • 6ème vice-présidente déléguée au commerce, à l'artisanat, à l'économie de proximité
- Pascal ROTHÉ • 7ème vice-président délégué aux finances, à la commande publique, à l'évaluation des politiques publiques et au numérique
- Laure CÉDAT • 8ème vice-présidente déléguée à la culture, la création et aux initiatives territoriales
- Jérémie BRÉAUD • 9ème vice-président délégué à la sécurité globale, la tranquillité publique, la coordination avec les polices municipales
- Angélique ENDERLIN • 10ème vice-présidente déléguée à l'autonomie et aux personnes âgées
- Pierre OLIVER • 11ème vice-président délégué à la voirie, aux circulations intelligentes et à la fluidité du trafic
- Béatrice DE MONTILLE • 12ème vice-présidente déléguée à la propreté urbaine et qualité de l'espace public
- Jérôme MOROGE • 13ème vice-président délégué au sport, à la jeunesse, aux équipements et rayonnement sportif métropolitain
- Sarah PEILLON • 14ème vice-présidente déléguée aux collèges, à l'excellence éducative et au devoir de mémoire
- Alexandre VINCENDET • 15ème vice-président délégué à l'habitat, au renouvellement urbain et à la politique de la ville
- Myriam BENCHARAA • 16ème vice-présidente déléguée à l'administration générale, aux ressources humaines et relations sociales et aux affaires européennes
- Bastien JOINT • 17ème vice-président délégué à l'agriculture, l'efficacité environnementale, la nature en ville et la souveraineté alimentaire
- Sandrine CHADIER • 18ème vice-présidente déléguée à la cohésion et l'égalité territoriale et aux relations avec les communes
- Christophe GEOURJON • 19ème vice-président délégué aux politiques de transition énergétique, à la gestion et valorisation des déchets et à l'adaptation climatique
- Claire POUZIN • 20ème vice-présidente déléguée à l'offre de logement, dynamique résidentielle, immobilier public
- Pascal CHARMOT • 21ème vice-président délégué au handicap, au soutien aux aidants et aux politiques inclusives
- Nathalie FRIER • 22ème vice-présidente déléguée à la petite enfance, la protection de l'enfance, à la lutte contre les violences intrafamiliales et à l'accompagnement des familles
- Emmanuel HAMELIN • 23ème vice-président délégué à l'enseignement supérieur, la formation et les filières d'excellence
- Laurence CROIZIER • 24ème vice-présidente déléguée à l'eau et l'assainissement, à la qualité environnementale et aux fleuves Rhône-Saône
- Olivier ARAUJO • 25ème vice-président délégué aux relations internationales et au tourisme

Quelques réflexions et questions pour engager le débat :

- Cœur lyonnais et Grand cœur lyonnais sont-elles des listes de la société civile ?
- Les sondages se sont-ils trompés à Lyon ?
- L'opinion a évolué au cours de la campagne ? Pourquoi ?
- L'alliance avec LFI à Lyon a-t-elle payé pour la ville de Lyon, a-t-elle manqué pour la Métropole ?
- Les Maires de droite vont-ils reprendre le pouvoir à la Métropole ?
- Que dire des futures relations de la Métropole avec la ville centre ?
- Quelle politique pour les nouvelles communes LFI : Vaulx en Velin, Vénissieux et Saint Fons ?

Des recours ont été déposés à Meyzieu, à Vénissieux où les écarts sont très faibles.

Le débat

Quelle est la date de l'élection du président du Sytral ?

Mme Sarselli a indiqué ne pas être candidate. Elle a annoncé vouloir recruter une police des transports avec 200 policiers en fin de mandat.

La délégation au transport n'est pas encore connue

Sur la métropole, j'ai le sentiment que le choix stratégique de LFI de faire tomber des gens de la gauche non radicale pour préparer les élections. Le gendre de Mélanchon Gabriel Amar, député de Villeurbanne, a écrit la dernière semaine qu'il s'agissait bien de choix nationaux

Les résultats sont moins mauvais que craints mais restent compliqués. Quelle sera la capacité de la ville de Lyon et de la Métropole de fonctionner ensemble de manière pertinente pour les habitants ?

Nous pouvons souhaiter que la nouvelle équipe de la Métropole écoute les maires comme elle le demandait lors du dernier mandat. Le programme du Grand Cœur Lyonnais était fort peu disert sur de nombreux sujets. Que proposent-ils sur les loyers, veulent-ils arrêter la politique de réduction des voitures, revenir sur le métro vers l'ouest. Je vois mal le dialogue avec Lyon et Villeurbanne s'installer. On a assez peu parlé écologie. Le sujet avec LFI est difficile. Il y a des spécificités d'une commune à l'autre avec des histoires de travail ensemble bien différents. Les postures nationales plombent le local.

Je rebondis sur ce propos. Les effets de la politique métropolitaine sont importants pour les habitants. On ne sait pas ce qui va se passer. On ne voit pas de possibilité de consensus sur le logement, les transports.

L'articulation de la ville de Lyon avec la Métropole est une situation nouvelle. Cela s'est mal passé à Marseille avec une métropole moins puissante qu'à Lyon. Cela fonctionne mieux à Lille. Nous verrons dans les semaines qui viennent comment les compromis se construisent ou sont refusés.

Sur LFI, je crois que les personnalités influencent les rapports avec la gauche. Pour avoir côtoyé certaines d'entre elles, les différences resteront fortes. Vénissieux et Vaulx en Velin partent sur une position communautariste forte.

Arrêtons de nous tromper d'élections. Les élections municipales sont municipales. Tirer des enseignements sur la présidentielle n'est pas sain. Ce sont des élections différentes avec des contextes différents.

L'élection de l'équipe de la Métropole depuis 2020 avait été exceptionnelle avec le Covid et sa faible participation. L'équipe a été particulièrement active avec un bilan très positif. Nous ne retrouverons pas une pareille efficacité et des mesures aussi intéressantes. Nous risquons au mieux de revenir avec des compromis à la lyonnaise.

Je n'habite pas dans la métropole et ai un peu de distance. Je partage l'avis pessimiste que les compromis à la lyonnaise deviennent difficiles. La radicalisation n'est pas superficielle, elle est significative de la société. Je crains le retour de la voiture. Sur le social, c'est moins clair.

Un lien avec le national sera vu lors du forum du 14 avril. On ne peut pas nier que la proximité des présidentielles a influé les stratégies de LFI, le PS, les écologistes tout comme à droite. Les arrière-pensées étaient nombreuses.

Le sujet de la relation avec son environnement proche n'a pas été évoqué. La problématique écologique était aussi faible. L'adaptation de la ville aux besoins futurs est restée absente. Dans un contexte sans majorité commune entre la métropole et Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaux en Velin, n'y a-t-il pas tentation de faire des regroupements à dimension variable selon les sujets.

Il est vrai qu'en 2020, l'élection est passée assez inaperçue. Un an après, les maires de droite ont été choqué par la programmation annuelle des investissements sur les 6 ans de mandat. Contrairement à Gérard Collomb qui avait fait le tour des maires et intégré les demandes de chacun. 35 maires ont signé une tribune pour arrêter tout à fait la Métropole. Lors de sa visite à Lyon en 2022, une délégation de sénateurs a constaté les deux légitimités de suffrage universel direct des maires et de la métropole.

Lors du débat entre Sarselli et Bernard, on a bien entendu ce reproche de ne pas avoir été entendus sur les investissements. Au détriment des gros investissements probablement.

Les autres intercommunalités sont élues au troisième tour entre élus des communes et n'ont pas ce conflit de légitimité similaire.

Viendra en septembre le renouvellement de la moitié du sénat.

On peut voir des résultats différents entre l'élection du maire et celle de la métropole. D'où vient la différence ? Quelles motivations ont ainsi conduit à l'élection de Doucet et pas celle de Bernard.

Au-delà des différences d'étiquette politique, la réalité va s'imposer sur plein de dossiers. L'exemple des transports, des loyers, la majorité métropolitaine pense à faire sauter l'encadrement des loyers. Le RER métropolitain pourrait revenir avec une région en phase avec la métropole.

Le retour des voitures ne se fait pas sans le pouvoir de police des maires hors le cas de grands chantiers sur les plus grands axes comme la M6.

L'appareil commercial de l'agglomération ne va pas bouger avec Part Dieu, Presqu'île et centres commerciaux excentrés.

Je pense qu'il faudra surveiller quelques thèmes. La circulation dans l'agglomération critiquait le fait qu'on ne circulait plus avec des embouteillages en hausse. L'arrêt de l'encadrement des loyers aurait des effets rapides.

On peut critiquer quelques réactions au niveau national. LFI a cherché à piéger des interlocuteurs de gauche et a bien manœuvré. Quel effet sur l'an prochain ?

Sur les déplacements, il est vrai qu'il aura obligation de travailler ensemble car le maire a la police de circulation et de stationnement. La contrainte sur la voiture pourrait être allégé : l'avenue des Frères Lumière, la rue Grenette, la rue Rockefeller ont des effets secondaires.

La Métropole avait construit un RSA jeunes : va-t-il rester ?

Le risque de communautarisme de Vaulx en Velin, Vénissieux et Saint Fons mérite d'être observé.

Les relations entre Métropole et Région pourraient s'améliorer sur les transports en train et sur les parcs relais qui confondait l'effet sur la Métropole et sur les zones périphériques. La mise en place de petits parcs relais est un levier important pour accéder aux transports en commun de la métropole. Les grands investissements qui se terminent vont avoir leurs effets maintenant.

Me frappe sur le nombre de points d'interrogations qui sont presque aussi nombreux qu'avant les élections. L'inertie est forte, même si les relations se durcissent, la réalité s'imposera. Quand et comment ? Attendons en particulier les affectations des compétences entre vice-présidents.

Les prochains événements du Club Convaincre

Mardi 14 avril à 18 h 30 à distance : forum organisé avec le Pacte Civique sur les résultats de municipales en France animé par Jacques Gagneur

Mardi 28 Avril à 18 h 00 à l'Amphithéâtre Raymond et Lucie Aubrac, à Sciences Po Lyon : L'Afrique, terrain de jeu ? Les Africains en attaque ou en défense ? Par Denise Epote, Journaliste et Ancienne Directrice de la distribution, du marketing et de la commercialisation de TV5 Monde

Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du trésorier du Club à l'adresse du trésorier du Club Pierre Vial : Maison des Solidarités 215 rue Vendôme 69003 Lyon

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>